



You can vote in person at the meeting, or vote by proxy using this form.

If you plan to attend the meeting in person, complete all three sections of this form, and mail it to us in the envelope provided. This proxy form is solicited by the management of Inmet Mining Corporation for use at Inmet's annual and special meeting of shareholders. You will find detailed voting instructions starting on page 4 of the Management proxy circular.

A. Appoint a proxyholder

Voting by proxy means you are giving someone else the authority to attend the annual and special meeting and vote for you. This person is called your *proxyholder*. Unless you appoint another person, the Inmet officer named in this form will be your proxyholder.

If you want to appoint someone else to be your proxyholder, print his or her name in the space below. If you are voting by telephone, you cannot appoint another person other than the Inmet officers named on this form.

If you want to attend the meeting and vote in person, print your own name in the space below, complete sections B and C, and send the form to CIBC Mellon Trust Company.

Appoint an Inmet officer

You appoint **Jochen Tilk**, or failing him, **Steve Astritis**, as your proxyholder to attend, act and vote for you at the meeting. If Mr. Astritis is unable to serve in this role, he may appoint another person as proxyholder in his place.

Or

Appoint someone else

You appoint the person named below as your proxyholder to attend, act and vote for you at the meeting. If this person is unable to serve as your proxyholder, he or she may appoint another person as proxyholder in their place.

Name of proxyholder (please print)

Your proxyholder will follow the voting instructions you provide in section B. This person does not need to be an Inmet shareholder, but your vote can only be counted if he or she attends the meeting and votes for you.

**Proxy form
Registered holders of common shares
Inmet Mining Corporation**

When

Monday, June 27, 2011
2:30 p.m. (Toronto time)

Where

Toronto Board of Trade
East Ballroom, Fourth Floor
1 First Canadian Place
Toronto, Ontario

In this document, *you* and *your* refer to Inmet shareholders. *We*, *us*, *our* and *Inmet* refer to Inmet Mining Corporation.

B. Give us your voting instructions

Please check "vote for" or "withhold vote" for items (1) and (2). Your proxyholder will vote according to your instructions on these items and on any ballot that may be called for. If there are changes or new items, your proxyholder has the discretionary authority to vote your shares on these items as he or she sees fit.

If you do not specify how you want to vote your shares:

- the Inmet officer you appointed in section A will "vote for" these items as indicated, or
- the other proxyholder you appointed in section A can vote as he or she sees fit.

(1) Electing directors (see page 3 of the Management proxy circular)	Vote for	Withhold vote
1. Yilmaz Argüden	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. David R. Beatty	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. John C. Eby	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. John H. Clappison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Paul E. Gagné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Oyvind Hushovd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Thomas E. Mara	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Jochen E. Tilk	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Douglas W. G. Whitehead	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(2) Appointing the auditors (see page 3 of the Management proxy circular)	Vote for	Withhold vote
KPMG LLP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3) Approving a share option plan including a reserve for issuance under the plan of 2,846,000 common shares and an initial grant of 380,000 options (see page 3 of the Management proxy circular)	Vote for	Vote against
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Five ways to vote by proxy

Complete this form to vote by proxy at our meeting. We must receive your completed proxy form by **2:30 p.m. (Toronto time) on Thursday, June 23, 2011**. If you are voting by telephone or on the Internet, all required information must be entered by **2:30 p.m. (Toronto time) on Thursday, June 23, 2011**.

1. By telephone (North America)

Call **1.866.271.1207** and follow the instructions. There is no charge for this call. You will need your control number, which appears under your name and address below.

2. On the Internet (worldwide)

Go to **www.eproxyvoting.com/inmetmining** and follow the instructions. You will need your control number, which appears under your name and address below.

3. By fax (worldwide)

Complete, sign and date this form and fax it to our transfer agent, CIBC Mellon Trust Company, Attention: Proxy Department, at **416.368.2502**.

4. By mail (worldwide)

Complete, sign and date this form and return it to CIBC Mellon Trust Company, Attention: Proxy Department, P.O. Box 721, Agincourt, Ontario M1S 0A1.

5. By appointing someone else to attend the meeting for you and vote your shares

This person does not need to be a shareholder. Strike out the two names in section A, and print the name of the person you are appointing in the space provided.

Make sure the person you are appointing is aware that he or she has been appointed and attends the meeting. When this person arrives at the meeting, he or she should see a representative of CIBC Mellon Trust Company

C. Please sign here

If you are sending us your vote by mail or fax, **you must sign here** for your vote to be counted.

You must also sign here if you are attending the meeting in person, or appointing another person to attend on your behalf. If your authorized attorney is signing this form on your behalf, he or she must have proof of your authorization.

For shares registered in the name of a corporation, estate or trust, an authorized officer or attorney must sign this form and state his or her position. This person may also have to provide proof that he or she is authorized to sign.

When you sign this form, you are:

- authorizing your proxyholder to vote according to your voting instructions at Inmet's annual and special meeting of shareholders, or any adjournment
- revoking any proxy that you previously gave for this meeting.

Signature

Date

Position
(if you are signing on behalf of a corporation, estate or trust)

Vous pouvez voter en personne à l'assemblée ou par procuration au moyen du présent formulaire.

Si vous avez l'intention d'assister à l'assemblée en personne, veuillez remplir les trois parties du présent formulaire et nous le retourner dans l'enveloppe fournie.

La direction de la Corporation minière Inmet sollicite le présent formulaire de procuration pour l'utiliser à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires d'Inmet. Vous trouverez des instructions de vote détaillées dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

A. Nomination d'un fondé de pouvoir

En votant par procuration, vous autorisez une autre personne à assister à l'assemblée annuelle et extraordinaire et à y voter en votre nom. Cette personne est appelée votre *fondé de pouvoir*. À moins que vous ne désigniez une autre personne, le dirigeant d'Inmet nommé dans le présent formulaire sera votre fondé de pouvoir.

Si vous souhaitez désigner une autre personne comme fondé de pouvoir, veuillez inscrire le nom de cette personne en caractères d'imprimerie dans l'espace ci-dessous. Si vous votez par téléphone, vous ne pouvez pas désigner une autre personne que les dirigeants d'Inmet nommés dans le présent formulaire.

Si vous souhaitez assister à l'assemblée et y voter en personne, veuillez inscrire votre nom en caractères d'imprimerie dans l'espace ci-dessous, remplir les parties B et C et envoyer le formulaire à la Compagnie Trust CIBC Mellon.

Nomination d'un dirigeant d'Inmet

Vous désignez **Jochen Tilk** ou, à défaut de lui, **Steve Astritis**, comme votre fondé de pouvoir pour qu'il assiste, agisse et vote en votre nom à l'assemblée. S'il est impossible pour M. Astritis d'agir à ce titre, il pourra nommer une autre personne pour le remplacer.

ou

Nomination d'une autre personne

Vous désignez la personne dont le nom figure ci-dessous comme votre fondé de pouvoir pour qu'elle assiste, agisse et vote en votre nom à l'assemblée. S'il est impossible pour cette personne d'agir à ce titre, elle pourra nommer une autre personne pour la remplacer.

Nom du fondé de pouvoir (en caractères d'imprimerie)

Votre fondé de pouvoir suivra les instructions de vote que vous donnerez à la partie B. Il n'est pas nécessaire que cette personne soit un actionnaire d'Inmet, mais votre vote ne sera pris en compte que si cette personne assiste à l'assemblée et y vote en votre nom.

**Formulaire de procuration
Porteurs inscrits d'actions ordinaires
Corporation minière Inmet**

Quand

Le lundi 27 juin 2011
14 h 30 (heure de Toronto)

Où

Toronto Board of Trade
East Ballroom, Fourth Floor
1 First Canadian Place
Toronto (Ontario)

Dans le présent document, les termes *vous* et *votre* désignent les actionnaires d'Inmet et les termes *nous*, *nos*, *notre* et *Inmet* désignent la Corporation minière Inmet.

B. Instructions de vote

Veuillez cocher les cases « pour » ou « abstention » à l'égard des questions (1) et (2). Votre fondé de pouvoir votera selon les instructions que vous donnerez pour ces deux questions et lors de tout scrutin pouvant être organisé. Si ces questions sont modifiées ou si de nouvelles questions sont soumises à l'assemblée, votre fondé de pouvoir a le pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions à l'égard de ces questions selon son bon jugement.

Si vous n'indiquez pas la manière dont vous souhaitez que les droits de vote rattachés à vos actions soient exercés :

- le dirigeant d'Inmet que vous avez désigné à la partie A votera « pour » ces questions, tel qu'il est indiqué;
- l'autre fondé de pouvoir que vous avez désigné à la partie A votera selon son bon jugement.

(1) Élection des administrateurs

(se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations par la direction)

	Pour	Abstention
1. Yilmaz Argüden	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. David R. Beatty	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. John C. Eby	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. John H. Clappison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Paul E. Gagné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Oyvind Hushovd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Thomas E. Mara	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Jochen E. Tilk	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Douglas W.G. Whitehead	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(2) Nomination des vérificateurs

(se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations par la direction)

	Pour	Abstention
KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(3) Approbation d'un régime d'options d'achat d'actions, y compris la mise en réserve aux fins d'émission aux termes du régime de 2 846 000 actions ordinaires et une attribution initiale de 380 000 options

(se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations par la direction)

	Pour	Contre
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cinq façons de voter par procuration

Vous devez remplir le présent formulaire pour voter par procuration à notre assemblée. Votre formulaire de procuration rempli doit nous parvenir avant **14 h 30 (heure de Toronto) le jeudi 23 juin 2011**. Si vous votez par téléphone ou sur Internet, tous les renseignements nécessaires doivent être entrés avant **14 h 30 (heure de Toronto) le jeudi 23 juin 2011**.

1. Par téléphone (Amérique du Nord)

Composez le 1-866-271-1207 et suivez les instructions.

Il s'agit d'un appel sans frais. Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle qui figure ci-dessous après votre nom et votre adresse.

2. Sur Internet (dans le monde entier)

Allez à l'adresse

www.eproxyvoting.com/inmetmining et suivez les instructions. Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle qui figure ci-dessous après votre nom et votre adresse.

3. Par télécopieur (dans le monde entier)

Vous devez remplir, signer et dater le présent formulaire puis l'envoyer par télécopieur à notre agent des transferts, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à l'attention du Service des procurations en composant le **416-368-2502**.

4. Par la poste (dans le monde entier)

Vous devez remplir, signer et dater le présent formulaire puis le retourner à la Compagnie Trust CIBC Mellon, à l'attention du Service des procurations, P.O.Box 721, Agincourt (Ontario) M1S 0A1.

5. En désignant une autre personne pour qu'elle assiste à l'assemblée et y exerce les droits de vote rattachés à vos actions en votre nom

Il n'est pas nécessaire que cette personne soit un actionnaire. Biffez le nom des deux personnes qui figurent à la partie A et inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous désignez dans l'espace prévu à cette fin.

Assurez-vous que la personne que vous nommez est informée de sa nomination et qu'elle assiste à l'assemblée. Dès son arrivée à l'assemblée, cette personne doit se présenter à un représentant de la Compagnie Trust CIBC Mellon.

C. Veuillez signer ici

Si vous nous faites parvenir votre vote par la poste ou par télécopieur, **vous devez signer ici** pour que votre vote soit pris en compte.

Vous devez également signer ici si vous assistez à l'assemblée en personne ou nommez une autre personne pour qu'elle y assiste en votre nom. Si votre représentant autorisé signe le présent formulaire en votre nom, il doit posséder une preuve de votre autorisation.

En ce qui concerne les actions inscrites au nom d'une société, d'une succession ou d'une fiducie, un dirigeant ou un représentant autorisé doit signer le présent formulaire et indiquer sa fonction. Cette personne doit également fournir la preuve de son autorisation de signer.

En signant le présent formulaire, vous :

- autorisez votre fondé de pouvoir à voter selon vos instructions à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires d'Inmet, ou à toute reprise de celle-ci;
- révoquez toute procuration que vous avez antérieurement donnée à l'égard de cette assemblée.

Signature

Date

Fonction

(si vous signez au nom d'une société, d'une succession ou d'une fiducie)